

# Des étudiants au chevet de l'ancien Observatoire

PATRIMOINE

Le bâtiment de Cointe est à l'abandon et il s'agit de lui trouver une réaffectation.

**L**a problématique relative aux immeubles inoccupés, publics en l'espèce, n'a cessé de faire jaser ces derniers temps à Liège. Et pour cause au vu notamment du cas constitué par les propriétés du fonds de pension Ogeo Fund, lié au groupe Nethys qui est actuellement dans la tourmente.

Cette situation a été dénoncée à plusieurs reprises par l'ancien conseiller communal Olivier Hamal, par ailleurs président du Syndicat national des (co-) propriétaires. De quoi faire en sorte que la Ville, via l'échevine en charge des Finances, fasse le point sur la question. Et ce au travers d'une note ayant trait à la taxation de ces immeubles.

Il ressort de cette dernière que ce règlement communal datant de 2005 et modifié en 2019 a rapporté près de 1,5 million d'euros. Le caractère progressif de ladite taxe, prévu par la tutelle régionale et confirmé par la jurisprudence, est mis en évidence ainsi que la non-discrimination entre propriétaires publics et privés.

C'est ainsi que les bâtiments concernés d'Ogeo Fund ont fini par être taxés. Et ce qu'il s'agisse du boulevard Piercot ou de l'avenue des Ormes. Soit au sein du parc privé de Cointe, là où un autre immeuble est à l'abandon depuis un certain temps. Il s'agit du bâtiment historique de l'ancien Institut d'Astrophysique.

Lequel, érigé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle sur les plans de l'architecte Lambert Noppus, a été racheté par la Région il y a près de 20 ans. Celle-ci voulait à l'origine y installer ses agents du service des fouilles, ce qui n'a pas été possible. Un élément nouveau est constitué par le fait que l'ex-Observatoire de Cointe a été classé en juin dernier par la Région.

De quoi donc assurer une certaine protection à ce patrimoine liégeois, lequel n'est pas soumis à la taxation sur les immeubles inoccupés. Il

n'en demeure toutefois pas moins qu'une réaffectation serait bienvenue tant le bâtiment en question se dégrade. Mais encore faut-il que cette dernière soit compatible avec le cahier des charges du parc.

**Le bâtiment a été racheté par la Région il y a près de 20 ans.**

C'est précisément à cette fin qu'une mission a été confiée il y a peu par le ministre wallon en charge, fort d'une nouvelle stratégie immobilière qui prévoit à terme de ramener le nombre de sites régionaux occupés à Liège de huit à trois, à l'Université de Liège. "Environ 60 étudiants ont participé à ce projet dans le cadre de leurs ateliers", explique ainsi Claudine Houbart, professeure à la Faculté d'Architecture.

"Il n'y pas eu de tabou et on a travaillé en collaboration avec les habitants eux-mêmes sur une vocation résidentielle mais aussi sur d'autres fonctions possibles, culturelle, économique...". Si un rapport était attendu fin 2020, le Covid-19 en a voulu autrement mais cela ne saurait tarder et devrait permettre à la Région de se positionner.



Le bâtiment classé de l'ex-Institut d'Astrophysique. © TONNEAU

Bruno Boutsen